



Le Partenariat français pour la ville et les territoires



Rassembler les acteurs pour répondre aux défis de l'urbanisation

La forte croissance urbaine en cours dans les pays en développement entraîne des conséquences considérables pour l'équilibre social, économique et environnemental de la planète. D'ici 2030, cette croissance proviendra à 95 % des pays en développement. **Les villes du Sud abriteront 5 milliards d'habitants, soit 80 % des citadins du monde.**

Près d'un milliard d'hommes et de femmes vivent dans des quartiers précaires ou des bidonvilles. Ils seront 2 milliards en 2030.

Une approche intégrée

Si la ville cristallise les enjeux du développement, elle porte aussi en elle des solutions. Elle offre en effet un cadre propice pour élaborer des réponses, selon une approche territoriale intégrée, à des problématiques globales désormais trop complexes pour pouvoir être traitées à une seule échelle par un seul acteur.

La gouvernance urbaine démocratique, axe stratégique de la coopération française

Les orientations de la coopération française en appui à la gouvernance urbaine mettent l'accent sur l'importance d'appuyer des modalités d'action publique partenariales autour des collectivités locales, qui ont vocation à jouer un rôle de catalyseur du développement territorial. C'est par une participation de l'ensemble des acteurs d'un territoire : les habitants, le secteur privé, la société civile, autour des autorités locales en articulation avec l'État, que peuvent être élaborées des politiques capables de répondre efficacement aux besoins du plus grand nombre.

Les objectifs du Partenariat français pour la ville et les territoires

- Constituer une **plate-forme d'échanges et de capitalisation** sur la ville et les territoires entre acteurs français de la coopération urbaine.
- Promouvoir des **positions communes** pour participer au **débat international**.
- Valoriser l'**expertise française** en lien avec l'expertise locale en matière de coopération urbaine afin de proposer, notamment aux partenaires du Sud, des réponses mieux coordonnées et plus intégrées.

Le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) s'engage à œuvrer en faveur de **villes et de territoires plus inclusifs et durables** grâce à :

- une approche intégrée : développement économique local, inclusion sociale, mixité fonctionnelle et préservation de l'environnement ;
- un appui aux processus de gouvernance urbaine, qui consiste à adopter des modalités d'action publique partenariales autour des autorités locales, impliquant en particulier la société civile et des partenaires privés.

La coopération décentralisée entre Ouagadougou (Burkina Faso) et le Grand Lyon

Initiée dans les années 1990, cette coopération décentralisée a engagé dans les années 2000 une réflexion sur le développement de la capitale burkinabé (Agenda 21, élaboration du 1^{er} plan d'occupation des sols, stratégie sur la mobilité urbaine). Une coopération « en triangle » est aujourd'hui en cours entre différentes collectivités des deux zones métropolitaines, les bailleurs de fonds (Agence française de développement, Union européenne), avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de Lyon.

Cette coopération favorise le renforcement des capacités municipales et la réalisation d'infrastructures urbaines stratégiques (voiries, marchés).

www.grandlyon.com
www.urbalyon.org

Ouagadougou (Burkina Faso).
Vue d'une rue périphérique.



© Christian Sozzi/Agence d'urbanisme de Lyon

Un partenariat qui fédère les acteurs français de la coopération urbaine

Le Partenariat français pour la ville et les territoires a été lancé en juin 2011 en présence de Joan Clos, directeur exécutif d'ONU-Habitat :

- il fédère les acteurs français de la coopération urbaine : l'État, les établissements publics, les collectivités territoriales et associations d'élus, les professionnels, les entreprises et bureaux d'études, les organismes de recherche et de formation, et les organisations non gouvernementales ;
- il est coprésidé par Yves Dauge, ancien sénateur, maire adjoint de la ville de Chinon, le ministère des Affaires étrangères (MAE), le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement (METL) et le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) ;
- son secrétariat technique est porté par l'Agence française de développement (AFD).

Une nouvelle façon de concevoir la ville en France

L'action en faveur de la ville durable en France se déploie selon plusieurs axes opérationnels : promotion, par appels à projets, d'ÉcoQuartiers, de démarches ÉcoCités, de transports collectifs en site propre, plan pour restaurer et valoriser la nature en ville, etc. Chacun de ces axes réserve une place importante à la démarche du projet, au mode de gouvernance et au cadre de vie.

www.territoires.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

La mobilisation de la France en faveur de l'accès aux services de base pour tous

ONU-Habitat a confié à la France un rôle de chef de file international pour la mise en œuvre des lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous. Ce texte est centré sur la gouvernance multipartenariale (responsabilités partagées de l'État, des collectivités locales, des usagers et des prestataires). Le MAE appuie la mise en œuvre de programmes nationaux pilotes en partenariat avec ONU-Habitat (Sénégal, Burkina Faso, Laos) et l'Institut de la gestion déléguée (Togo, Comores). Veolia Environnement a pour sa part appuyé un programme dans la ville d'Aguascalientes au Mexique. Le MAE soutient par ailleurs Cités et gouvernements locaux unis pour l'élaboration du rapport mondial GOLD 3 sur la décentralisation et l'accès aux services de base.

Le financement du développement urbain durable

Entre 1997 et 2011, l'Agence française de développement (AFD) a octroyé 6 milliards d'euros pour le développement urbain. Elle appuie le projet urbain de Kisumu au Kenya (prêt de 40 millions d'euros rétrocédé à la municipalité) en soutenant la municipalité pour la gestion des déchets, la réhabilitation de bidonvilles, la réalisation d'équipements et de réseaux. Elle finance le projet de tramway sur pneu et le téléphérique urbain de Medellin en Colombie (190 millions d'euros de prêt direct à la ville) dans le cadre du programme d'extension des transports en commun de la ville.

www.afd.fr



Métrocâble de Medellin (Colombie).

© Thomas Dworzak/
Magnum Photos

L'appui à la gouvernance urbaine et à la fiscalité locale en Afrique subsaharienne

Le ministère des Affaires étrangères (MAE) a lancé en 2011 un projet pluriannuel : le **Fonds de solidarité prioritaire sur le renforcement de la gouvernance urbaine et de la fiscalité locale en Afrique subsaharienne**. D'un montant de 2 millions d'euros, ce projet vise à renforcer les capacités de l'État et des collectivités territoriales en matière de planification urbaine, de mobilisation des ressources locales et de gouvernance financière locale au Togo, au Burkina Faso (Ouagadougou, Koudougou, Fada N'Gourma et Tenkodogo), au Cameroun (Bertoua), au Mali (Bamako), en Mauritanie (Nouakchott) et au Sénégal (Saint-Louis).

www.diplomatie.gouv.fr

Les activités du PFVT

Animation de groupes de travail thématiques

Sur la base d'échanges d'expériences, les groupes de travail, ouverts à tous les membres du PFVT, formulent des recommandations pour améliorer les pratiques en matière de coopération urbaine et porter une position commune dans le débat international.

Les premiers groupes lancés en 2011 ont porté sur :

- la planification urbaine stratégique ;
- l'accès aux services de base dans le cadre de la décentralisation.

D'autres thèmes identifiés comme prioritaires pourront faire l'objet de travaux du PFVT en fonction de l'agenda international.

Participation à des événements internationaux

Le PFVT fédère la participation de ses membres aux événements internationaux afin de renforcer la prise en compte des problématiques urbaines et territoriales dans l'agenda international. On peut citer :

- le Forum urbain mondial, organisé par ONU-Habitat ;
- Africités, sommet des collectivités territoriales africaines, organisé par Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA).

Capitalisation et communication

- Site Internet : base documentaire, échanges entre les membres, lettre d'information ;
- Veille documentaire : publications sur les thèmes de la ville et des territoires ;
- Bulletin des acteurs français de la coopération pour le développement : *Villes en développement*.

La gouvernance urbaine dans tous ses états

Cet ouvrage offre la synthèse des réflexions menées en 2007-2008 par un réseau de chercheurs français et étrangers dans le prolongement du Programme de recherche urbaine pour le développement (PRUD) mené par le GEMDEV de 2000 à 2005.

www.gemdev.org

Le schéma directeur intégré et de développement durable de la province de Binh Duong (Vietnam)

Les équipes d'Artélia, en partenariat avec AREP Ville, ont élaboré un schéma directeur de cette province (1,5 million d'habitants), autour d'une stratégie de développement durable et d'adaptation au changement climatique. Ce schéma couvre les grandes problématiques de l'aménagement urbain : transports et mobilité, énergie et climat, gestion intégrée de la ressource en eau, gestion et valorisation des déchets dans une logique d'écologie historique.

www.arteliagroup.com

L'action de l'Alliance de villes européennes de culture (AVEC)

En 2010, le réseau AVEC a élaboré, en partenariat avec le MAE et plusieurs villes du pourtour méditerranéen – Aix-en-Provence, Arles, Tours et Vienne, l'Office de la protection de la vallée du M'Zab (Algérie) et Baalbek (Liban), El Jem (Tunisie), Marrakech (Maroc) et Osijek (Croatie) –, un guide méthodologique pour la gestion durable des villes historiques en Méditerranée à l'attention des collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée.

www.avecnet.net

Les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy

Ce réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain a aidé la municipalité de Rennes et son partenaire, la municipalité de Diyarbakir en Turquie, à explorer des scénarios alternatifs au renouvellement urbain classique et au relogement des habitants du quartier illégal consolidé de Ben U Sen.

www.ateliers.org

L'action du GRET (association des professionnels du développement) en faveur des quartiers précaires au Maroc

De 2009 à 2011, l'ONG française GRET a mené une étude d'évaluation et d'impact du Programme d'appui à la résorption de l'habitat insalubre et des bidonvilles (Parhib), touchant plus de 300 000 personnes dans cinq villes du Maroc.

www.gret.org



Sidi Larbi (Rabat, Maroc).

Contacter le Partenariat français pour la ville et les territoires

Secrétariat technique du PFVT

Agence française de développement (AFD)

+33 (0) 1 53 44 42 45

www.pfvt.org

pfvt@afd.fr

Ministère des Affaires étrangères

Direction générale de la mondialisation,
du développement et des partenariats

Direction de l'économie globale et des stratégies
du développement

Mission de la gouvernance démocratique

+33 (0) 1 43 17 64 45

Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Direction générale de l'aménagement, du logement et
de la nature

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Direction des affaires européennes et internationales

Mission internationale de l'urbanisme et du logement

+33 (0) 1 40 81 11 94



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE



**AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT**

Une rue de Luang Prabang (Laos)



© Jérôme Duplan